Projet : Insertion Economique, Sociale et Solidaire dans les Collines de Kairouan " IESS Kairouan"

Objet : Elaboration des vidéos du projet IESS

Consultation N° 43 / 2026

(D’un seul lot)

Novembre 2026

TABLE DE CONTENU

ARTICLE 1 : CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA PRESTATION....3

ARTICLE 2 : OBJECTIFS DE LA PRESTATION....4

ARTICLE 3 : DESCRIPTION DETAILLEE DES PRESTATIONS ATTENDUES....5

ARTICLE 4 : METHODOLOGIE ET ETAPES DE REALISATION....13

ARTICLE 5 : LIVRABLES ATTENDUS....14

ARTICLE 6 : EXIGENCES TECHNIQUES ET DE QUALITE :....16

ARTICLE 7 : DUREE ET LIEU DE LA MISSION :....17

ARTICLE 8 : PROFIL ET QUALIFICATION DU PRESTATAIRE :....18

ARTICLE 9 : MODALITES DE SOUMISSION DES OFFRES....19

ARTICLE 10 : PROCEDURE ET CRITERES D'ÉVALUATION DES OFFRES....20

ARTICLE 11 : MODALITES FINANCIERES ET DE PAIEMENT....22

ARTICLE 12 : INTERDICTION DE FRAUDE ET DE CORRUPTION....22

ARTICLE 13 : INTERDICTION DU HARCELEMENT SEXUEL ET DE L'EXPLOITATION ET DES ATTEINTES SEXUELLES....23

ARTICLE 14 : INTERDICTION DU BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME....24

ARTICLE 15 : RESPECT DES NORMES DES PROCEDURES D'EVALUATION SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE (PESEC)....24

ARTICLE 16 : AUDIT DU FIDA :....24

ARTICLE 17 : PROPRIETE INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITE....25

ARTICLE 18 : REGLEMENT DES LITIGES....25

ARTICLE 1 : CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA PRESTATION

I. Objet de la consultation :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet : Insertion Economique, Sociale et Solidaire de Kairouan (**IESS Kairouan)**, le Comité Régional de Solidarité Sociale de Kairouan (CRSS Kairouan) antenne de l'Union Tunisienne de solidarité sociale dans le gouvernorat de Kairouan (UTSS) se propose de lancer une consultation d'un seul lot, pour la production de vidéos relatives au projet **IESS**.

II. Contexte général :

Suite à la demande du Gouvernement Tunisien pour la formulation et le financement du projet insertion économique, sociale et solidaire de Kairouan (IESS), le Fonds International de Développement Agricole FIDA a formulé, en 2019, le projet insertion économique, sociale et solidaire de Kairouan (IESS) d'un coût global de 51,3 millions de Dollar USD (153,8 MDTN). Il est financé par :

1) un prêt du FIDA pour un montant de 23,1 millions de Dollar USD, (45,1% des coûts totaux),

2) un don du FIDA pour un montant de 0,7 millions de Dollar (1,4% des coûts totaux),

3) Un don du Fonds d´Adaptation au Changement Climatique (FACC) pour un montant de 9,21 millions de Dollar EU (18% des coûts totaux),

4) une contribution du Gouvernement Tunisien d´environ 15,87 millions de Dollar EU soit 47,63 millions de DTN (31% des coûts totaux) et

5) une contribution des bénéficiaires estimée à 1,78 millions de dollars (1,2% des coûts totaux), couvrant leur contribution aux AGR et aux investissements partenarial (Partenariat Public Privé Producteur : 4P). Le projet est entré en vigueur en mai 2021 et couvrira une période 7 ans pour s'achever fin Juin 2028. La date de clôture est prévue pour fin décembre 2028.

Le projet interviendra ainsi dans 35 secteurs répartis dans 07 délégations localisées dans la moitié Ouest du Gouvernorat de Kairouan dont le but est de contribuer à l'augmentation de l'indice de développement du Gouvernorat de Kairouan, en particulier par la mise en œuvre de la Loi Amen Social.

Les groupes cibles prioritaires du projet sont d'une part, les familles nécessiteuses et à revenu limité, et d'autre part, les petits exploitants agricoles de moins de 20 ha en sec et 2 ha en irrigués et petits éleveurs de moins de 50 têtes ovines et caprines des zones collinaires d'intervention du projet. Compte tenu des contraintes spécifiques auxquelles ils sont confrontés dans les zones rurales, les femmes et les jeunes (de 18 à 35 ans) seront directement ciblés dans chaque catégorie. Le projet vise à soutenir 16.800 ménages, (hors double comptage) correspondant à 33.600

personnes bénéficiaires directs dont 16.800 femmes, soit 50% des bénéficiaires. Le projet est transformatif du genre et sensible aux jeunes en donnant la priorité aux actions spécifiques au soutien aux femmes et aux jeunes. Les membres des familles nécessiteuses qui bénéficieront du soutien du projet en termes d'AGR seront à 65% des femmes et à 50% des jeunes.

Le projet vise à soutenir environ 10.000 jeunes de moins de 35 ans (soit 30% des bénéficiaires du projet) y compris les jeunes diplômés sans activité dans la zone cible du projet. Ceci pourra permettre d'une part de limiter l'exode rural vers les zones côtières et urbaines, et d'aider les jeunes de retour de migration après une expérience négative, à se fixer dans leurs zones rurales d'origine. De même, le projet vise le soutien à une cinquantaine (50) organisations socio-professionnelles de producteurs agricoles (OPA) en particulier les Groupements de développement agricoles (GDA) et les Sociétés mutuelles de services agricoles (SMSA). Eventuellement l'appui à l'émergence de Groupement d'intérêt économique (GIE) pour que la promotion des filières retenues par le projet soit assurée.

Pour atteindre ses objectifs, le projet IESS est mis en œuvre à travers trois composantes : i) Mobilité sociale et économique des ménages ruraux pauvres ; ii) Intégration économique et filières inclusives et durables ; et iii) Gestion du projet.

Le projet IESS a préparé une stratégie de communication qui lui permet de documenter, d'échanger et de partager l'information sur ses activités, ses résultats, sa méthodologie d'intervention et son appui apporté aux familles nécessiteuses et à revenu limité et en particulier aux femmes et aux jeunes ainsi que la diffusion de ses acquis de développement. Elle permettra également de recentrer les efforts des partenaires et les mettre en harmonie pour obtenir leur engagement envers les objectifs du projet.

ARTICLE 2 : OBJECTIFS DE LA PRESTATION

I. Objectif Général :

L'objectif attendu de cette consultation d'un seul lot est de produire 1 vidéo documentaire, 4 vidéos éducatives en 2D, 4 vidéos 2D d'histoires bandes dessinées et l'impression d'histoires spécifiques au projet IESS qui permettent d'une part de documenter les résultats, les acquis et les processus spécifiques d'innovation du projet, les illustrer et les présenter auprès du public cible afin de booster la visibilité sur le projet à travers ses différents vecteurs de communication, et d'autre part de sensibiliser sur le changement climatique, renforcer la compréhension des enjeux climatiques et environnementaux auprès des communautés locales.

II. Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques de cette prestation sont de :

- Mettre en lumière les témoignages des bénéficiaires et l'impact des interventions du projet.
- Expliquer de manière simple et visuelle des concepts complexes liés aux thématiques du projet.
- Créer des supports de communication adaptés à différents canaux de diffusion (web, réseaux sociaux, projections) et aux différentes cibles du projet (agriculteurs, femmes, jeunes, enfants, OPA…).
- Capitaliser sur les bonnes pratiques et les leçons apprises du projet.

III. Résultats attendus :

Les résultats attendus de cette consultation d'un seul lot sont répartis, en trois (03) activités, comme suit :

i) Activité 1 : **Un (1)** film documentaire sur l'approche graduation dans le projet IESS destiné au grand public avec un photo-book numérique contenant les photos illustrées sur le terrain.

ii) Activité 2 : **Quatre (4)** capsules animées 2D pour la sensibilisation au changement climatique, destinées à un public large, incluant les jeunes, les femmes, les agriculteurs, et les décideurs locaux.

iii) Activité 3 : **Quatre (4)** capsules 2D d'histoires bandes dessinées et l'impression de 400 histoires sur papier recyclé.

Chaque agence désirant participer à cette consultation d'un seul lot doit obligatoirement soumissionner aux 3 activités si non son offre sera rejetée.

ARTICLE 3 : DESCRIPTION DETAILLEE DES PRESTATIONS ATTENDUES

I. Activité 1 : Film documentaire sur l'approche Graduation dans le projet IESS

L'approche Graduation est une méthodologie intégrée visant à accompagner les populations vulnérables vers une autonomisation sociale et économique durable à travers un ensemble d'interventions ciblées : sensibilisation, formation, accompagnement, accès aux services financiers, installation des AGR, et renforcement des capacités productives.

Dans le cadre du projet IESS, il est prévu la réalisation d'un film documentaire de qualité professionnelle afin de mettre en avant les réalisations, les témoignages des bénéficiaires et l'impact de l'approche Graduation dans le cadre du projet :

- Expliquer l'approche Graduation et son application dans le projet.
- Mettre en lumière les réalisations sur terrain
- Valoriser les transformations vécues par les bénéficiaires.

- Documenter les bonnes pratiques et les défis rencontrés.

1. **Résultats attendus de l'Activité 1 :**

- Un film documentaire d'au moins **huit (08) minutes** traitant l'approche graduation au sein du projet IESS en version originale (dialecte tunisien et arabe) et sous-titrée en français, avec voix off. Le film doit être livré en deux versions : une version HD haute résolution pour projection en salle, et une version HD haute résolution pour utilisation sur internet et les réseaux sociaux avec une excellente qualité en mode plein écran et dans un format standard utilisable sur toutes les plateformes et ordinateurs et tous les moyens de diffusion.
- Au moins deux (2) extraits courts (teasers) d'**une** (**1) minute maximum** pour une diffusion sur les réseaux sociaux en version originale (dialecte tunisien et arabe) avec sous-titrage en français.
- Conception d'un photo-book numérique et modifiable d'au moins 20 pages à partir des photos prises sur le terrain illustrant les réalisations (journées de formations de sensibilisation, les enquêtes terrain, les AGR installées…) avec des témoignages et des citations recueillis sur le terrain en version électronique téléchargeable et contenant des infographies et des légendes explicatives courtes en français et en arabe avec une page de garde bien conçue. Les photos doivent être de haute qualité mises en page de façon esthétique et sélectionnées en concertation avec le projet IESS.

2. **Méthodologie et livrables :**

La boite de production se chargera de la réalisation de ce film, élaborera son contenu en concertation avec l'équipe du projet IESS (UGO et CRSS Kairouan) incluant :

- La scénarisation, l'élaboration du storyboard et le plan de tournage (Présentation du script détaillé et du plan de production) ;
- La capture d'images et d'interviews sur le terrain ;
- Le montage et la post-production (inclusion de musique, animation graphique, infographies explicatives, sous-titrage…) ;
- La validation intermédiaire des contenus avec l'équipe du projet ;
- La livraison des fichiers finaux dans différents formats adaptés aux divers supports de diffusion.

L'équipe du projet IESS (UGO et CRSS Kairouan) se chargera de faciliter les contacts avec les personnes ressources, les témoins et les personnalités qui seront filmés et interviewés durant le tournage de ce film.

Les lieux des différents tournages seront identifiés par L'équipe du projet IESS (UGO et CRSS Kairouan).

II. Activité 2 : Capsules Vidéos 2D éducatives sur le changement climatique :

Le changement climatique est un enjeu majeur qui impacte l'environnement, la santé humaine, l'agriculture, l'économie et la biodiversité. Sensibiliser toutes les tranches d'âge à ces défis est essentiel pour encourager des comportements responsables et durables. Dans ce cadre, le projet IESS prévoit la production d'une série de capsules vidéo pédagogiques en animation 2D, accessibles et engageantes.

La mission vise à produire quatre (04) capsules animées 2D de haute qualité pour la sensibilisation au changement climatique destinées à un public large, incluant les jeunes, les femmes, les agriculteurs, et les décideurs locaux.

1. Contenu et thématiques :

Les thématiques à traiter sont :

1- Comprendre le changement climatique :

Objectif : Expliquer de façon simple, visuelle et engageante ce qu'est le changement climatique, ses causes, ses manifestations en Tunisie, et son impact sur la vie quotidienne.

Contenu proposé :

- Définition vulgarisée du changement climatique.
- Différence entre climat et météo.
- Causes principales (activités humaines, gaz à effet de serre).
- Conséquences observées en Tunisie : sécheresse, baisse de la pluviométrie, augmentation des températures, raréfaction des ressources en eau, appauvrissement des sols.
- Témoignages animés de personnages fictifs représentant des profils locaux (agricultrice, jeune étudiant, etc.).
- Mise en avant de l'urgence climatique à l'échelle locale.

2- Actions locales pour une agriculture et des communautés résilientes :

Objectif : Mettre en lumière des solutions d'adaptation au changement climatique dans l'agriculture et au sein des communautés, afin de motiver chacun à adopter des gestes simples et à participer à des actions collectives pour renforcer la résilience face au climat.

Contenu proposé :

- Défis : irrégularité des saisons, stress hydrique, baisse des rendements.
- Solutions : collecte des eaux pluviales, irrigation efficiente, cultures résilientes, pratiques agroécologiques et agroforesterie.
- Actions citoyennes : économies d'eau et d'énergie, compostage, plantation d'arbres.
- Initiatives collectives : jardins communautaires, reboisement, associations rurales, comités de l'eau.
- Témoignages et narration d'une communauté résiliente.
- Message final : « Chacun peut agir – Ensemble, on est plus forts face au climat ! »

3- Genre et résilience climatique :

Objectif : Sensibiliser à l'impact différencié du changement climatique sur les femmes rurales et promouvoir leur rôle essentiel dans la résilience communautaire.

Contenu proposé :

- Vulnérabilités spécifiques des femmes rurales face aux changements climatiques : accès limité à l'eau, au foncier, à l'information technique.
- Rôle central des femmes dans la gestion des ressources naturelles, la sécurité alimentaire et la transmission des savoirs.
- Exemples positifs : femmes cheffes de groupements, ouvrières agricoles participant à des formations, projets générateurs de revenus.
- Témoignage animé d'une femme résiliente.
- Message fort : l'égalité de genre est une condition de la résilience climatique.

4- L'adhésion aux organisations professionnelles agricoles : la clé pour un développement durable et inclusif :

Objectif : Encourager les agriculteurs, agricultrices et les bénéficiaires des activités génératrices de revenus (AGR) à rejoindre et dynamiser les organisations professionnelles agricoles (OPA), en montrant leur rôle crucial dans le développement économique, social et environnemental des territoires ruraux.

Contenu proposé :

- Définition simple et illustrée (groupements, coopératives, associations).
- Encourager l'adhésion en montrant les avantages : renforcer sa voix collective, accès facilité aux ressources : formations, crédits, intrants agricoles, marchés, partage d'expériences et d'innovations…

- Impact sur le développement local : appui à la structuration des filières, création d'emplois durables à travers les AGR, promotion de l'égalité des chances (notamment pour les jeunes et les femmes), adoption et partage des techniques adaptatives et résilientes
- Témoignage animé : un (e) agriculteur (ce) ou bénéficiaire d'AGR qui explique comment l'adhésion à un groupement a amélioré ses conditions de vie, ses revenus, et ses capacités techniques.
- Mise en scène : animation simple montrant un groupe qui se renforce, échange et trouve des solutions ensemble face aux défis (climat, production, vente, financement…).
- Message mobilisateur : "Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin ! Les organisations agricoles sont la force du changement."

2. <u>Résultats attendus de l'Activité :</u>

- Quatre (04) capsules vidéo animées en 2D de haute qualité, de 1 minute environ traitant les sujets susmentionnés en version originale (dialecte arabe) et sous-titrée en français, avec voix off humaine.
- Les quatre (04) capsules doivent être en haute résolution pour la projection en salle et l'utilisation sur internet et les réseaux sociaux avec une excellente qualité en mode plein écran et dans un format standard utilisable sur toutes les plateformes et ordinateurs et tous les moyens de diffusion.
- Soumettre les fichiers finaux et sources en formats exploitables (.mp4, .mov, .ae, etc.)

3. <u>Méthodologie et livrables :</u>

La boite de production se chargera de la réalisation de ces capsules, élaborera son contenu en concertation avec l'équipe du projet IESS (UGO et CRSS Kairouan). Elle se charge de :

- La scénarisation (Présentation du script textuel détaillé, le déroulé pédagogique et les messages clés) ;
- Concevoir le storyboard illustré et la maquette visuelle de chaque capsule ;
- L'inclusion de la musique et infographies explicatives ;
- La validation intermédiaire des contenus avec l'équipe du projet ;
- La livraison des fichiers finaux dans différents formats adaptés aux divers supports de diffusion ;

- Rapport de fin de mission comprenant le résumé des capsules produites, les recommandations pour diffusion, l'évaluation de la prise en compte des questions de genre et d'inclusion sociale et économique.

L'équipe du projet IESS (UGO et CRSS Kairouan) se chargera de faciliter les contacts avec les personnes ressources et les témoins.

III. Activité 3 : Bandes dessinées en 2D et Impression sur papier recyclé :

Le projet IESS a développé plusieurs histoires pédagogiques originales, mettant en scène des enfants vivant dans des milieux ruraux et confrontés à des problématiques de leur quotidien : gaspillage d'électricité, raréfaction de l'eau, malbouffe, hygiène. Ces récits ont pour but de sensibiliser les jeunes publics et leurs familles à adopter des comportements responsables et durables. Les bandes dessinées animées permettront d'animer les sessions de sensibilisation, de toucher un public plus large et de renforcer la visibilité des actions du projet.

1. Présentation des capsules

N°	Titre	Description brève	Objectifs spécifiques
1	الضو كي طفى	Adam apprend l'importance d'économiser l'énergie après une coupure.	Économie d'énergie
2	كان يا ما كان	Lamia découvre les effets du changement climatique sur l'eau.	Changement climatique, action locale
3	بطل النظافة	Aman apprend à préserver l'eau et l'hygiène.	Hygiène et santé
4	عزيز والصندوق السحري	Aziz change ses habitudes alimentaires via un jeu éducatif.	Alimentation saine

2. Objectif attendu :

- Traduire les histoires pédagogiques en bandes dessinées animées accessibles, attractives et adaptées à un public rural.
- Promouvoir des gestes simples liés à l'environnement, à la santé et à l'hygiène.
- Valoriser l'identité culturelle et le langage local dans les outils pédagogiques.

3. Produits attendus :

Les produits attendus de cette consultation sont Quatre (4) capsules de bandes dessinées animées destinées aux enfants :

- Type de vidéos : Motion Comic / BD animée : mêlant illustrations fixes, animation légère, narration audio et musique d'ambiance ;

- Durée : entre 3 à 5 minutes, selon le scénario fourni ;
- Contenu visuel : Illustrations en 2D inspirées de bande dessinées, avec des animations subtiles et des effets visuels légers pour dynamiser la narration ;
- Audio : Voix off (IA) pour la narration, en langue arabe. Effets sonores et musique libre de droits adaptés à l'histoire ;
- Format : HD (.mp4), avec voix off, illustrations animées, bruitages et musique ;
- Haute résolution pour la projection en salle et l'utilisation sur internet et les réseaux sociaux avec une excellente qualité en mode plein écran et dans un format standard utilisable sur toutes les plateformes et ordinateurs et tous les moyens de diffusion.
- Soumettre les fichiers finaux et sources en formats exploitables (.mp4, .mov, .ae, etc.)

L'impression de 400 copies de ces bandes dessinées sous format de conte pour enfant imprimé sur du papier recyclé :

- Format : Carré (21 x 21 cm), maniable et adapté aux enfants ;
- Nombre de page : selon le contenu du conte et les illustrations ;
- Type de papier :
 - Intérieur : Papier recyclé blanc ou ivoire, 120 g/m², finition mate (pour un bon rendu des couleurs et illustrations) ;
 - Couverture ; Papier recyclé rigide, 250 à 300 g/m², pelliculage mat.
- Impression : Quadri (CMJN) haute résolution, recto-verso, avec mise en valeur des illustrations colorées ;
- Reliure : agrafée ;
- Finitions : Coins arrondis (sécurité et confort pour les enfants) ; pelliculage écologique ;
- Durabilité et éco-responsabilité : Utilisation exclusive de papier recyclé, encres à base végétale ou sans solvants avec l'intégration d'une mention environnementale sur la dernière page de chaque conte, sous la forme d'un court texte accompagné. Cette mention devra valoriser le choix du papier recyclé et des encres écologiques, tout en sensibilisant les enfants à l'importance de préserver les ressources naturelles et de lutter contre les changements climatiques. Exemple de texte : « Une histoire pour grandir, un geste pour la planète ! Ce conte a été imprimé sur du papier recyclé avec des encres à faible impact

environnemental, afin de contribuer à la préservation des ressources naturelles. À notre tour de protéger la Terre ! ».

4. Charte graphique pour le début et fin des vidéos :

4.1. Début de la vidéo (Intro) :

- **Durée :** 10 à 20 secondes
- **Éléments :**
 - Titre de l'histoire, logos du projet IESS/FIDA/UTSS/CRDA/Fond d'adaptation ;
 - Animation légère du logo ou du titre (ex. apparition progressive, zoom ou fondu) ;
 - Musique ou jingle court, cohérent avec le ton de la vidéo ;
 - Option : phrase d'introduction narrée ou texte court à l'écran.

4.2.Fin de la vidéo (Outro) :

- **Durée :** 10 à 15 secondes
- **Éléments :**
 - Logos / crédits / mention "Produit par le projet IESS" ;
 - Le Cadre et les personnes qui ont élaboré ces contenus ;
 - Musique de conclusion ou jingle identique à l'intro pour cohérence ;
 - Option : appel à l'action ou message pédagogique (ex. "Agis pour le climat !") ;
 - Fondu au noir ou transition douce vers la fin.

IV. Tableau de synthèse :

Activité	Objectif principal	Produits attendus	Caractéristiques essentielles	Livrables / Formats	Éléments à coordonner
Activité-1 : Film documentaire sur l'approche Graduation	Valoriser l'approche Graduation et ses impacts à travers un film professionnel	• Film documentaire (d'au moins 08 min) • 2 versions (projection + web) • 2 teasers au moins (environ 1 min) • Photo-book numérique (20 pages au moins)	• Arabe/dialecte + sous-titrage FR • Témoignages réels et visuels terrain • Qualité HD plein écran • Photobook illustré avec infographies	• Fichiers finaux (.mp4, .mov) • Photobook électronique modifiable (FR/AR)	Scénario, Storyboard, tournage et montage validés par UGO/CRSS Kairouan Validation intermédiaire des contenus Facilitation des contacts et lieux de tournage
Activité 2 : Capsules vidéo 2D éducatives (Changement	Sensibiliser le public (jeunes, femmes, agriculteurs)	4 capsules animées (environ 1 min chacune) sur : 1. Comprendre le	• Animation 2D pédagogique et engageante • Arabe dialectal +	• Fichiers finaux et sources (.mp4, .mov, .ae) • Rapport de	• Validation des scripts et storyboards • Coordination UGO/CRSS Kairouan

climatique)	au changement climatique et à la résilience locale.	CC 2. Actions locales pour une agriculture et des communautés résilientes : 3. Genre et résilience 4. Organisations professionnelles agricoles	sous-titrage FR • Messages simples, visuels et positifs • Thèmes ancrés dans le contexte local	mission avec recommandations et évaluation genre	pour témoignages et validation intermédiaire
Activité 3 : Bandes dessinées animées et impression écologique	Sensibiliser les enfants ruraux à l'environnement, la santé et les bons comportements.	• 4 BD animées (3–5 min) : 1. Énergie 2. Eau/climat 3. Hygiène 4. Alimentation saine • 1 version série (intro/outro communes) • Impression contes papier recyclé	• 2D (voix off arabe, musique libre) • Format HD plein écran • Impression écologique (papier recyclé, encres végétales, coins arrondis)	• Fichiers vidéo (.mp4, .mov, .ae) • Fichiers sources illustrés • Copies imprimées format 21x21 cm, papier 120g/250g	• Validation scénarios et charte graphique IESS • Coordination sur design éco-responsable

V. <u>Aspects transversaux à intégrer dans les vidéos et les photo-books :</u>

Afin de garantir la cohérence avec les objectifs stratégiques du projet IESS, les vidéos et les photo-books doivent intégrer de manière transversale plusieurs dimensions. Ces aspects doivent être visibles dans la narration, les témoignages, les images et le montage :

- Amélioration des conditions de vie des populations rurales : mettre en évidence les impacts des interventions sur l'accès aux services essentiels, l'amélioration de la santé, de la nutrition et de l'hygiène, la réduction de la pauvreté rurale…
- Autonomisation des femmes et égalité de genre : montrer comment les interventions du projet contribuent à améliorer les conditions de vie des femmes rurales, réduire les charges domestiques (notamment la collecte de l'eau), renforcer leur participation aux activités économiques, favoriser leur implication dans les décisions au niveau du ménage et de la communauté. (Les témoignages de femmes bénéficiaires devront être privilégiés).
- Résilience au changement climatique : illustrer les infrastructures conçues pour résister aux événements climatiques extrêmes, les pratiques agricoles améliorées permettant une utilisation durable des ressources naturelles, les mesures de gestion de l'eau et de conservation des sols, la gestion durable des ressources naturelles…
- Approche participative : montrer l'implication des communautés dans l'identification des besoins, la mise en œuvre des infrastructures et la gestion et la durabilité des réalisations.

Une attention particulière devra être accordée aux groupes vulnérables, femmes et jeunes.

ARTICLE 4 : METHODOLOGIE ET ETAPES DE REALISATION

Le prestataire retenu devra suivre une méthodologique détaillée incluant, sans s'y limiter, les étapes suivantes :

I. Activité de Pré-production :

- Réunion de cadrage avec l'équipe du projet IESS (UGO et CRSS Kairouan) pour affiner la compréhension des objectifs et des messages clés.
- Élaboration de la scénarisation et du script détaillé pour chaque vidéo/capsule.
- Conception du storyboard illustré et de la maquette visuelle (pour les animations).
- Définition du plan de tournage (lieux, calendrier, logistique, personnes à interviewer).
- Validation des scripts, storyboards et plans de production par l'équipe du projet.

II. Activité de Production (Tournage/Animation) :

- Capture d'images, de séquences et d'interviews sur le terrain (pour le film documentaire).
- Réalisation des animations 2D (pour les capsules).
- Enregistrement des voix off (humaine pour le film documentaire et les 4 capsules de sensibilisation sur le changement climatique et IA pour les capsules destinées aux enfants).

III. Activité de Post-production :

- Montage des vidéos/capsules.
- Intégration de la musique, des animations graphiques, des infographies explicatives et des logos.
- Sous-titrage et synchronisation.
- Validation intermédiaire des contenus (versions béta) avec l'équipe du projet et prise en compte des retours.
- Réalisation des ajustements et finalisation.

IV. Activité de Livraison :

- Livraison des fichiers finaux dans les formats et sur les supports spécifiés.
- Remise des fichiers sources et des documents annexes.

V. Droits et propriété intellectuelle :

- **Le projet IESS est le seul propriétaire des produits de cette prestation**

- Chaque personne photographiée doit avoir signé une autorisation écrite (consentement) selon un modèle fourni par le projet IESS dès le démarrage de la mission. Ces autorisations doivent être transmises au projet IESS sous forme papier et numérique (scanné).
- Droit de modification et de réutilisation totale
- Aucune restriction d'usage ultérieur
- Musique libre de droit.

ARTICLE 5 : LIVRABLES ATTENDUS

Le prestataire devra fournir les livrables suivants :

- **Pour l'Activité 1 (Film Documentaire) :**
 - Un film documentaire de 08 minutes au moins en version originale (arabe et dialecte) et sous-titrée en français, avec voix off humaine.
 - Le film en deux versions : HD haute résolution pour projection et HD haute résolution optimisée pour le web/réseaux sociaux.
 - Des extraits courts (deux teasers au moins) de 01 minute pour diffusion sur les réseaux sociaux.
 - Un photo-book numérique d'au moins 20 pages (format électronique téléchargeable et modifiable) avec photos de haute qualité, infographies et légendes explicatives en français et arabe.
- **Pour l'Activité 2 (Capsules Vidéos 2D) :**
 - Quatre (4) capsules vidéo animées en 2D de 1 minute chacune, en version originale (arabe et dialecte) et sous-titrée en français, avec voix off humaine.
 - Les quatre (4) capsules en haute résolution pour projection et utilisation web/réseaux sociaux.
- **Pour l'Activité 3 (Bandes dessinés et histoires pour enfants) :**
 - Quatre (4) vidéos bandes dessinées finalisées de 3 à 5 minutes, avec voix off IA claire et professionnelle ;
 - Histoires imprimées et reliées, prêtes à distribuer aux enfants.

- **Livrables communs :**
 - Tous les fichiers sources (rushs, photos, projets de montage, fichiers.ae/.pr/.psd, etc.).
 - Un fichier README expliquant le contenu des livrables.
 - Les documents annexes (scripts validés, storyboards, autorisations de tournage/diffusion, documentation technique).
 - Un rapport de fin de mission (résumé des productions, recommandations de diffusion, évaluation de la prise en compte du genre et de l'inclusion sociale).

Les livrables finaux doivent être rendus au CRSS Kairouan sur 2 disques durs externes de capacité 1 To chacun contenant :

- Le film en version finale ;
- Les capsules finales ;
- Les fichiers sources (rushs, projets de montage) ;
- Un fichier README (explication du contenu) ;
- Des documents annexes (script, autorisations, documentation...) ;
- Le photobook numérique.

ARTICLE 6 : EXIGENCES TECHNIQUES ET DE QUALITE :

- **Résolution :** Minimale Full HD (1920x1080 px) pour toutes les vidéos.
- **Formats d'exportation :** .mp4, .mov pour la diffusion ; .ae, .pr, .psd pour l'édition (fichiers sources).
- **Qualité Audio :** Voix off claire, humaine et professionnelle pour les activités 1 et 2. Musique libre de droits ou sous licence appropriée. La voix off artificielle sera utilisée pour les vidéos bandes dessinées de l'activité 3.
- **Sous-titrage :** Synchronisé en français pour toutes les vidéos.
- **Durée :** De huit (08) minutes au moins pour le film documentaire et devrait traiter tous les aspects de l'approche Graduation telle que présentée par l'équipe du projet IESS.
- **Photobook :** En version électronique téléchargeable et modifiable, contenant des infographies et des légendes explicatives courtes en français et en arabe.
- **Design et Représentation :** Design non-stéréotypé, représentations inclusives et respectueuses des diversités culturelles et sociales. Animation fluide et adaptée au public cible.

- **Visibilité des Logos :** Intégration des logos du projet et des partenaires au générique et, si pertinent, durant le film/les capsules, conformément aux directives fournies par l'équipe du projet IESS.

ARTICLE 7 : DUREE ET LIEU DE LA MISSION :

La mission sera exécutée en Tunisie :

- **Pour l'activité 1 :** Tournage à Kairouan et dans la zone du projet, plus spécifiquement dans des secteurs de la région identifiés par le projet IESS (UGO et CRSS Kairouan) pour les besoins du film. La durée de l'ensemble de la prestation est estimée à 3 semaines (durant les mois de Décembre **2026** et Janvier **2027)**.

- Les déplacements de l'équipe de l'agence de production audio-visuelle / communication entre Kairouan et la zone du projet seront à la charge du CRSS Kairouan.

Estimation – Vidéo documentaire Graduation :

	Etape	Livrable à la fin de l'étape	Durée
01	Réunion de cadrage avec l'équipe IESS (UGO et CRSS Kairouan) Et consultation des docs/ supports utiles	PV de la réunion	1.5 jours
02	Scénarisation et plan de tournage	Script et plan de tournage	2.5 jours
03	Préparation logistique & coordination avec les intervenants	Plan de tournage final (avec détails et précisions)	1 jour
04	Tournage sur terrain : Illustration de l'approche (enquête, sensibilisation, formation…) Interviews et témoignages Prise de photos de haute qualité pour le photo-book Scènes spécifiques ou retours terrain si nécessaire		5 jours
05	Montage et post-production : Montage vidéo principal (10-15 min) Intégration de voix off, musique, infographies et animations Montage des teasers (1 à 3 min Sous-titrage en français Conception & réalisation du photo-book	Versions préliminaires de la vidéo, des teasers et du photo-book	8 jours
06	Validation finale et livraison : Ajustements suivant les retours du projet Présentation de la version finale du film, des teasers et du photo-book pour validation finale Intégration des corrections et ajustements. Livraison de tous les formats (film, teasers, photo-book)		3 jours

- **Pour l'Activité 2 :** A distance avec des réunions de coordination et de discussion à Kairouan ou en ligne suivant le besoin identifié par l'UGO du projet IESS. La durée de

l'ensemble de la prestation est estimée à 5 semaines (durant les mois de Décembre 2026 et Janvier 2027).

- **Pour l'Activité 3 :** Les histoires seront fournies par l'équipe du projet, la durée des de l'ensemble de la prestation est estimée à 4 semaines (durant les mois de Décembre 2026 et Janvier 2027).

ARTICLE 8 : PROFIL ET QUALIFICATION DU PRESTATAIRE :

Le prestataire (agence de production/ communication) et le chef d'équipe chargée de la réalisation des différents supports devront justifier les qualifications et compétences suivantes :

Profil et qualification de l'agence de production audiovisuelle / communication :

- **Expérience Générale :** Au moins cinq années d'expérience avérée dans la production audiovisuelle, la réalisation et le montage de vidéos/films, de préférence dans le secteur du développement social, économique ou environnemental.
- **Expérience Spécifique :**

Une expérience approuvée, durant les cinq dernières années, dans la production de :

- Au moins un film documentaire similaire au cours des 5 dernières années.
- **Et** au moins une vidéo animée 2D au cours des 5 dernières années.
- **Et** au moins une vidéo animée 2D destinée aux enfants pendant les 5 dernières années.

- **Compétences Techniques :** Maîtrise des techniques de scénarisation, de tournage, de montage, de post-production, d'animation graphique et de narration audiovisuelle.
- **Connaissance du Secteur :** Connaissance approfondie du secteur du développement rural, des enjeux environnementaux et sociaux, et une sensibilité aux problématiques de genre et d'inclusion.
- **Expérience Institutionnelle :** Expérience de collaboration avec des organisations internationales, des ONG ou des projets financés par des bailleurs de fonds est un atout.

Profil et qualification du chef d'équipe :

- **Expérience Générale :** Expérience justifiée par la production d'au moins cinq (05) films/ vidéos / capsules au cours des 05 dernières années.
- **Expérience Spécifique :** Expérience justifiée par la production d'au moins deux films documentaires similaire au cours des 05 dernières années (les productions audiovisuelles à vocation sociale et développementale traitant de sujets proches de ceux traités par le projet IESS seront un atout).

NB : Chaque produit similaire mentionné par l'agence (soit pour la qualification de l'agence ou du chef d'équipe) doit être accompagné par une pièce justificative pour être comptabilisé (attestation du client ou de la société, PV de réception, etc).

ARTICLE 9 : MODALITES DE SOUMISSION DES OFFRES

Les offres doivent parvenir au CRSS Kairouan sous plis fermé, et ce par courrier recommandé ou par rapide- post ou remis directement au Bureau d'Ordre du CRSS Kairouan au plus tard le **12/11/2026** avant **16h** à l'adresse suivante : CRSS Kairouan - Avenue Abi Zamaa El Balaoui Kairouan 3100 BP 89. Le cachet du bureau d'ordre fait foi. Et mentionnant sur l'enveloppe extérieure :

A NE PAS OUVRIR AVANT LA SÉANCE D'OUVERTURE DES PLIS

Consultation N°43/2026 pour l'élaboration de vidéos du projet IESS

Comité Régional de Solidarité Sociale de Kairouan
Avenue Abi Zamaa El Balaoui Kairouan 3100 BP 89

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés. Les offres devront être présentées en deux parties distinctes et cachetées dans deux enveloppes sur lesquelles est mentionné le contenu de chaque enveloppe comprenant chacune les documents suivants :

I. Enveloppe A : (Offre Technique) :

Contenu de l'Offre Technique

L'offre technique devra inclure les éléments suivants :

- Une présentation de l'agence et de ses expériences pertinentes avec toutes les pièces justificatives demandées (patente/cahier de charges, les références de projets similaires réalisés au cours des 5 dernières années…) ;
- Le CV détaillé du chef d'équipe avec toutes les pièces justificatives demandées (les références de projets similaires réalisés au cours des 5 dernières années…) ;
- La répartition des postes au sein de l'équipe selon le tableau de l'annexe N°1 ;
- Offre technique détaillée ;
- Des exemples de travaux audiovisuels similaires (films documentaires, capsules animées) sur support [exemple de support : Clé USB, lien web] pour évaluation de la qualité.

II. Enveloppe B : (Offre Financière) :

Contenu de l'Offre Financière

L'offre financière devra présenter un devis détaillé, incluant :

- Le coût total de la prestation ventilé par activité suivant le modèle en annexe N°12 ;
- Les modalités de facturation ;
- Toutes les charges liées à la production, y compris le matériel nécessaire et la rémunération de l'équipe ;
- Les déplacements de l'équipe de l'agence de production audio-visuelle / communication entre Kairouan et la zone du projet seront à la charge du CRSS Kairouan.

ARTICLE 10 : PROCEDURE ET CRITERES D'ÉVALUATION DES OFFRES

L'évaluation des offres se déroulera en deux étapes : une évaluation technique suivie d'une évaluation financière.

I. Évaluation Technique

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants, avec une pondération indicative :

Qualification des soumissionnaires	Points Max	Note attribuée (Points)	Pièces justificatives
Qualification de l'agence de production audiovisuelle / communication	**65**		
Expérience générale : Ancienneté de l'agence de production audiovisuelle / communication dans le domaine de la production de vidéos/ films/ capsules 2D (min 5 ans)	**20**	Ancienneté strictement inférieure à 5 ans dans le domaine : 0 point. Ancienneté supérieure ou égale à 5 ans : 4 points par année avec un maximum de 20 points.	Patente ou toute autre pièce justificative concernant l'exercice de l'agence
Expérience spécifique de l'agence de production audiovisuelle / communication : Expérience justifiée au cours des 5 dernières années dans la production de films documentaires similaires, de vidéos animées 2D et de vidéos animées 2D destinées aux enfants.	**45**	Durant les cinq dernières années, l'agence n'a pas élaboré un produit parmi les trois types de produits mentionnés dans cette consultation = 0 point NB : La note sera zéro (0) même si l'agence a produit un ou deux types de produits seulement.	Copie du contrat, ou ordre de service, ou PV de réception, ou toute autre pièce justificative Référence et liens vers les réalisations de l'agence.

		Expérience justifiée par la production : D'au moins un film documentaire ou toute vidéo similaire au cours des 5 dernières années. (5 points par film avec 20 points au max) D'au moins une vidéo animée 2D au cours des 5 dernières années. (5 points par film avec 15 points au max) Et D'au moins une vidéo animée 2D destinée aux enfants pendant les 5 dernières années. (5 points par film avec 10 points au max)	
Qualification du chef d'équipe :	**35**		
Expérience générale du chef d'équipe	**10**	Production de moins de trois (03) vidéos (tous types confondus) au cours des 05 dernières années = 0 point	Copie du contrat, ou ordre de service, ou PV de réception, ou toute autre pièce justificative
		Production égale à trois (03) vidéos (tous types confondus) au cours des 05 dernières années = 5 points	
		Production de plus de trois (3) vidéos (tous types confondus) au cours des 05 dernières années = 10 points	
Expérience spécifique du chef d'équipe dans des projets similaires	**25**	Production de films documentaires similaires ou de vidéos animées 2D (avec des projets / ONGs ou autre structure opérant dans le domaine de développement rural) au cours des cinq (5) dernières années est strictement inférieur à deux documentaires = 0 points.	Copie du contrat, ou ordre de service, ou PV de réception, ou toute autre pièce justificative
		Production de films documentaires similaires ou de vidéos animées 2D (avec des projets / ONGs ou autre structure opérant dans le domaine de développement rural) au cours des cinq (5) dernières années est égale ou supérieure à deux documentaires = 5 points par produit avec un max de 25 points.	
Total	**100**		

Un seuil minimum de 75% des points techniques sera requis pour que l'offre financière soit examinée.

II. Évaluation Financière

Les offres financières des candidats ayant satisfait au seuil technique seront évaluées sur la base du rapport qualité/prix. L'offre financière sera notée sur la base de la méthode suivante :

- L'offre financière la moins-disante recevra la note maximale de 100 points.
- Les autres offres recevront une note dégressive de 10 points en moins par niveau supérieur, selon un ordre de classement décroissant.

III. Calcul du score final

Le score global de chaque offre sera obtenu comme suit :

Score total = (Note technique x 0,75) + (Note financière x 0,25)

ARTICLE 11 : MODALITES FINANCIERES ET DE PAIEMENT

Le montant alloué pour le financement de la présente consultation est imputé sur la ligne budgétaire dédiée du projet IESS-Kairouan. Les paiements se feront contre présentation de facture en trois exemplaires originaux, par virement au compte bancaire indiqué dans l'Acte de l'engagement.

Note : Les dépenses objet de cette consultation seront financées à concurrence de 100% en HT sur les ressources du Fond d'Adaptation au Changement Climatique « FACC ». Pour les taxes l'UTSS fournira une attestation d'exonération.

ARTICLE 12 : INTERDICTION DE FRAUDE ET DE CORRUPTION

Le fournisseur est tenu de se conformer, dans l'exécution du contrat, à la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (ci-après, la "Politique anticorruption du FIDA")[1]. Le non-respect de cette politique peut entraîner la résiliation du contrat.

Aux termes de la Politique anticorruption du FIDA, le Fonds est en droit de prendre des sanctions à l'encontre de personnes morales et physiques, qui peuvent aller jusqu'à leur interdire, pour une durée limitée ou illimitée, de participer à une quelconque activité ou opération qu'il gère ou finance (décision d'exclusion). Le Fonds a également le droit de reconnaître les décisions d'exclusion prises par d'autres institutions financières internationales conformément à sa politique anticorruption.

Le fournisseur devra prendre des mesures appropriées pour informer ses potentiels sous-traitants,

[1] Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695.

sous-consultants, fournisseurs, ainsi que tous ses mandataires ou membres de son personnel des obligations qui leur incombent au regard de la Politique anticorruption du FIDA et exiger qu'ils s'y conforment dans toutes les actions qu'ils pourraient mener aux fins de l'obtention ou de l'exécution du présent contrat.

Le fournisseur est tenu de remplir et signer le formulaire d'auto certification joint au présent contrat. Il lui faudra en particulier faire état des sanctions et des condamnations pénales dont il aurait fait l'objet à cet égard par le passé, ainsi que des commissions ou rémunérations qu'il aurait versées ou devrait verser à des mandataires ou à une autre partie dans le cadre de la présente procédure de passation de marché ou de l'exécution du présent contrat.

Le fournisseur est tenu de coopérer sans réserve à toute enquête menée par le Fonds, notamment en libérant le personnel pour les entretiens, en donnant pleinement accès à tous documents comptables, locaux, documents et dossiers (notamment les fichiers électroniques) liés au présent contrat ou au processus de passation du marché, et en permettant que ces documents comptables, locaux, documents et fichiers fassent l'objet d'un audit et/ou d'une inspection par les auditeurs ou les enquêteurs nommés par le Fonds.

Le fournisseur conservera tous les dossiers et documents, y compris les fichiers électroniques, relatifs au présent contrat, à son exécution et/ou au processus d'appel d'offres correspondant pendant au moins trois (3) ans à compter de la date de fin d'exécution du contrat.

ARTICLE 13 : INTERDICTION DU HARCELEMENT SEXUEL ET DE L'EXPLOITATION ET DES ATTEINTES SEXUELLES

Le fournisseur accepte expressément de se conformer à la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles [2]; il s'engage à exécuter le contrat dans le respect de cette politique, qui fait partie intégrante des conditions contractuelles relatives aux bons de commande. Il prendra toutes mesures appropriées pour prévenir le harcèlement sexuel ainsi que l'exploitation et les atteintes sexuelles, et pour empêcher que les membres de son personnel et ses sous-traitants, ou toute autre personne qu'il emploie ou que ses sous-traitants emploient directement ou indirectement, ne se livrent à de tels actes dans l'exécution du présent contrat. Il signalera immédiatement à au CRDA de Kairouan ou au FIDA les faits de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles survenus avant ou pendant le contrat, ou dans le cadre de celui-ci, en faisant notamment état des éventuelles

[2] Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante : https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506

condamnations, mesures disciplinaires, sanctions ou enquêtes. Il pourra prendre des mesures appropriées pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat, dès qu'il est établi que des actes de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles ont été commis pendant l'exécution du contrat ou dans le cadre de celui-ci.

ARTICLE 14 : INTERDICTION DU BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Le fournisseur accepte expressément de se conformer à la politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchissement d'argent et le financement du terrorisme ; il s'engage à exécuter le contrat dans le respect de cette politique, qui fait partie intégrante des conditions contractuelles relatives aux bons de commande. Il prendra toutes mesures appropriées pour prévenir le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et pour empêcher que les membres de son personnel et ses sous-traitants, ou toute autre personne qu'il emploie ou que ses sous-traitants emploient directement ou indirectement, ne se livrent à de tels actes dans l'exécution du présent contrat. Il signalera immédiatement à l'acheteur ou au FIDA les faits de blanchiment d'argent et le financement du terrorisme survenus avant ou pendant le contrat, ou dans le cadre de celui-ci, en faisant notamment état des éventuelles condamnations, mesures disciplinaires, sanctions ou enquêtes. Il pourra prendre des mesures appropriées pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat, dès qu'il est établi que des actes de blanchiment d'argent ont été commis pendant l'exécution du contrat ou dans le cadre de celui-ci.

ARTICLE 15 : RESPECT DES NORMES DES PROCEDURES D'EVALUATION SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE (PESEC)

Le fournisseur accepte expressément de se conformer à la politique du FIDA en matière de procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) ; il s'engage à exécuter le contrat dans le respect de cette politique, qui fait partie intégrante des conditions contractuelles relatives aux bons de commande, les soumissionnaires doivent opérer de manière conforme aux normes de PESEC.

ARTICLE 16 : AUDIT DU FIDA :

Le présent contrat fera partie intégrante des documents à conserver, durant 03 années à compter de la réception définitive des prestations, objet du contrat.

À tout moment et durant toute la période de conservation, les documents sont soumis, automatiquement aux instances d'audit du FIDA, à la première demande.

ARTICLE 17 : PROPRIETE INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITE

- **Propriété Intellectuelle :** Tous les contenus audiovisuels produits dans le cadre de cette prestation, y compris les fichiers sources, seront la propriété exclusive du projet d'Insertion Economique, Sociale et Solidaire de Kairouan et de ses partenaires. Le prestataire cède tous les droits d'auteur et droits d'utilisation relatifs à ces productions.
- **Confidentialité :** Le prestataire s'engage à traiter toutes les informations et données du projet comme strictement confidentielles et à ne pas les divulguer à des tiers sans autorisation écrite du projet.

ARTICLE 18 : REGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige, les deux parties s'engagent à un règlement à l'amiable, dans le cas contraire les deux parties reconnaissent la compétence des tribunaux de Tunis.

Fait à ……, le …/…/2026

(Signature et cachet du soumissionnaire)

ANNEXES

ANNEXE N° 1

Consultation N°43/2026

Elaboration des vidéos du projet IESS

CHEF D'EQUIPE ET PERSONNEL D'APPUI PROPOSE

Nom et prénom	Poste	Taches à réaliser	Pièces justificatives
	Chef d'équipe		**Joindre obligatoirement :** - Une copie certifiée conforme à l'originale des diplômes. - Les CV avec signature des intéressés.
	Personnel d'appui chargé de «		
	Personnel d'appui chargé de «		
	Personnel d'appui chargé de «		

ANNEXE N° 2

Consultation N°43/2026

Elaboration des vidéos du projet IESS

MODELE DE DECLARATION D'ENGAGEMENT D'ASSURANCE

Je soussigné (nom, prénom, fonction) ……. représentant de l'agence de production audiovisuelle / communication (nom et adresse) ……. m'engage au cas où je serai adjudicataire de la consultation N°43/2026 pour : « **Elaboration des vidéos du projet IESS** »**,** à contracter des assurances couvrant tous les risques et ce conformément au cahier des charges dans les conditions ci-après :

- Objet de l'assurance
- Risques couverts
- Assurance de responsabilité civile, vis-à-vis des tiers,
- Assurance couvrant les risques d'accident du travail du personnel de l'agence de production audiovisuelle/communication
- Assurance couvrant les défaillances des prestations.
- Période d'assurance : depuis le commencement des prestations jusqu'à la date de réception définitive.

Je m'engage à m'assurer auprès d'une société d'assurance agréée en Tunisie.
Les frais et primes résultant de cette assurance sont inclus dans mes prix unitaires et ne feront l'objet d'aucun paiement séparé sous quelque prétexte que ce soit.

Fait à le.....

Signature du Soumissionnaire

ANNEXE N° 3

Consultation N°43/2026

Elaboration des vidéos du projet IESS

REFERENCES DE L'AGENCE DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE / COMMUNICATION

Nom de la prestation	Année	Client	Produits	Pièces justificative

NB : les projets sont jugés sur les prestations réalisées entre janvier 2021 et Septembre 2026 avec des pièces justificatives (contrat, PV de réception, attestions de bonne exécution,…)

ANNEXE N° 4

Consultation N°43/2026

Elaboration des vidéos du projet IESS

REFERENCES DU CHEF D'EQUIPE

Nom de la prestation	Année	Client	Produits	Pièces justificative

NB : les projets sont jugés sur les prestations réalisées entre janvier 2021 et Septembre 2026 avec des pièces justificatives (contrat, PV de réception, attestions de bonne exécution,…)

ANNEXE N°5

Consultation N°43/2026
Elaboration des vidéos du projet IESS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom ou raison sociale :

Adresse/Siège Social :

Téléphone :

Fax :

Adresse E-mail :

Matricule Fiscal :

Numéro du compte bancaire :

Banque :

Enregistrement au registre national des entreprises sous le N° :

Personne, bénéficiant de procuration et signant les documents relatifs à l'offre :

Fait à , le/...../2026

(Signature et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE N°6

Consultation N°43/2026
Elaboration des vidéos du projet IESS

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-INFLUENCE

Je soussigné(e) Représentant(e) de la société Enregistrée au registre national des entreprises sous le N° Faisant élection de domicile à :

Ci-après dénommé "le soumissionnaire" pour la consultation N° 43/2026 pour l'élaboration de vidéos dans le cadre du projet IESS Kairouan,

Déclare sur l'honneur, ne pas avoir fait, et m'engage à ne pas faire, par moi-même ou par personne interposée, des promesses, dons ou présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion ou de réalisation de la consultation.

Le CRSS Kairouan est en droit, en cas de constatation du non-respect de cette déclaration, de résilier le contrat concerné.

Fait à , le/...../2026

(Signature et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE N°7

Consultation N°43/2026
Elaboration des vidéos du projet IESS

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-FAILLITE FAITE PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Je soussigné(e) Représentant(e) de la société Enregistrée au registre national des entreprises sous le N° Faisant élection de domicile à :

Ci-après dénommé "le soumissionnaire" pour la consultation N° 43/2026 pour l'élaboration de vidéos dans le cadre du projet IESS Kairouan,

Déclare sur l'honneur ne pas être sous le coup d'une procédure de faillite ou de redressement judiciaire en vigueur.

Le CRSS Kairouan est en droit, en cas de constatation du non-respect de cette déclaration, de résilier le contrat concerné.

Fait à , le/...../2026

(Signature et cachet du soumissionnaire)

ANNEXE N° 8

Consultation N°43/2026
Elaboration des vidéos du projet IESS

DISPOSITIONS SUPPLEMENTAIRES

Les termes clés utilisés mais non définis dans la présente annexe ont le sens qui leur est donné dans les Conditions générales applicables aux marchés, les Conditions particulières applicables au marché, la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations, la Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles ou dans l'accord de financement et les accords connexes.

A. Droits du FIDA

1. Le FIDA est compétent pour enquêter sur tout cas allégué ou suspecté de pratiques répréhensibles et pour imposer des sanctions à des tiers (y compris des contractants) qui se livreraient à de telles pratiques dans le cadre des activités ou des opérations financées ou gérées par le Fonds.
2. Le FIDA peut reconnaître unilatéralement les décisions d'exclusion prises par d'autres banques multilatérales de développement si ces décisions sont conformes aux critères de reconnaissance mutuelle énoncés dans l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion[3].

B. Respect de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations, et de sa Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

3. Le contractant doit se conformer pleinement à la **Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations**(consultable à l'adresse www.ifad.org/anticorruption_policy) **et à sa Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles**(consultable à l'adressehttps://www.ifad.org/fr/ethics). Si ces politiques ne sont pas respectées, des mesures administratives, telles que la suspension ou la résiliation du contrat entre le contractant et **le CRDA** peuvent être prises.
4. Le contractant joint au contrat signé qu'il soumet au CRDA, le formulaire d'autocertification figurant à l'annexe 20 dûment rempli.
5. Le contractant coopère sans réserve à toute enquête menée par le FIDA, conformément aux politiques et procédures du Fonds, notamment : i) en mettant le personnel à disposition pour les entretiens, en

[3] L'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion a été signé par le Groupe de la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour plus d'informations, consulter le site : http://crossdebarment.org/.

donnant pleinement accès à tout local, document comptable et autres documents et dossiers (notamment dossiers électroniques) liés à l'opération ou activité financée ou gérée par le FIDA pertinente, ii) en permettant que ces locaux, documents comptables, autres documents et dossiers fassent l'objet d'un audit ou d'une inspection par les auditeurs ou les enquêteurs nommés par le Fonds;

6. Le contractant conserve tous les documents comptables, documents et dossiers ayant trait à toute opération ou activité financée et/ou gérée par le FIDA pendant une période minimum de trois ans après l'achèvement du contrat.

7. Le contractant est tenu de signaler rapidement au Fonds toute allégation ou autre indication de pratiques répréhensibles, telles que définies dans la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations, portée à sa connaissance au cours de l'exécution du contrat. Les instructions sur la procédure à suivre pour signaler de telles allégations sont consultables à l'adresse suivante: https://www.ifad.org/fr/anti-corruption

8. Le contractant est tenu de signaler rapidement au FIDA ou au CRDA toute allégation ou autre indication de harcèlement sexuel et d'exploitation ou d'atteintes sexuelles, tels que définis dans la Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles, portée à sa connaissance au cours de l'exécution du contrat. Les instructions sur la procédure à suivre pour signaler de telles allégations sont consultables à l'adresse suivante : https://www.ifad.org/fr/ethics

C. Dispositions transitoires

9. Tout contrat de sous-traitance passé par le contractant, conformément aux dispositions du présent contrat, doit inclure toutes les dispositions figurant dans les sections A à C du présent document.

ANNEXE N° 9

Consultation N°43/2026
Elaboration des vidéos du projet IESS

FORMULAIRE D'AUTO-CERTIFICATION

L'adjudicataire est tenu de remplir le présent formulaire d'auto certification. Ce formulaire doit être joint au contrat signé que l'adjudicataire remettra au CRDA de Kairouan.

Dénomination sociale de l'adjudicataire :	
Nom et fonction du représentant légal de l'adjudicataire :	
Intitulé et numéro du contrat :	
Projet dans le cadre duquel le contrat a été signé :	
Pays :	
Date :	

Par la présente, j'atteste être le représentant autorisé de [nom de l'adjudicataire] et certifie que les renseignements donnés dans le présent document sont, pour tous les éléments significatifs, exacts et que toute inexactitude importante ou fausse déclaration ou tout manquement à l'obligation de fournir les renseignements demandés au titre de la présente autocertification peut entraîner des sanctions ou des mesures correctives, y compris la suspension ou la résiliation du contrat entre l'adjudicataire et l'entité acheteuse, ainsi que l'inadmissibilité permanente aux activités et opérations financées et/ou gérées par le FIDA, conformément aux Directives pour la passation des marchés relatifs aux projets, au Guide pratique de passation des marchés du FIDA et aux autres politiques et procédures applicables du Fonds, dont la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations (consultable à l'adresse https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695), et la Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (consultable à l'adresse https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506).

Signature autorisée : _____ Date : _____

Nom du signataire en lettres capitales : _____

- ❑ L'adjudicataire certifie que ni lui-même ni son ou ses directeurs, associés, propriétaires, membres de son personnel essentiel, mandataires, sous-consultants, sous-traitants ou partenaires de son consortium ou de sa coentreprise ne se sont livrés à AUCUNE pratique frauduleuse, ni acte de corruption, de collusion, de coercition ou d'obstruction dans le cadre de la présente procédure de passation de marché et du présent contrat.

- ❑ L'adjudicataire déclare avoir lui-même et/ou l'un de ses directeurs, associés, propriétaires, membres de son personnel essentiel, mandataires, sous-consultants,
sous-traitants, ou partenaires de son consortium ou de sa co-entreprise fait l'objet des condamnations, sanctions administratives (y compris les exclusions prononcées en application de l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion, également appelé "Accord d'exclusion croisée"2) et/ou suspensions temporaires ci-après :

Nature de la mesure (condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire)	Prononcée par	Nom de la partie condamnée, sanctionnée ou suspendue (et lien avec l'adjudicataire)	Motifs de la mesure (fraude portant sur l'obtention d'un marché ou corruption lors de l'exécution d'un marché)	Date et durée de la mesure

Si aucune condamnation pénale, sanction administrative ou suspension temporaire n'a été prononcée, veuillez indiquer "néant".

- ❑ L'adjudicataire certifie que son ou ses directeurs, propriétaires et employés, ainsi que le personnel de ses mandataires, sous-consultants, sous-traitants ou partenaires de son consortium ou de sa coentreprise ne font l'objet d'AUCUNE condamnation pénale, sanction administrative ou enquête pour faits de harcèlement sexuel, ou d'exploitation ou atteintes sexuelles.
- ❑ L'adjudicataire certifie que ni lui-même, ni son ou ses propriétaires, mandataires,
sous-consultants, sous-traitants, ou partenaires de son consortium ou de sa coentreprise n'ont AUCUN conflit d'intérêt réel, potentiel ou raisonnablement susceptible d'être perçu comme tel, et plus précisément que:
 - ❑ ils n'ont ni ne semblent raisonnablement avoir aucun partenaire majoritaire réel ou potentiel en commun avec une ou plusieurs parties à la procédure de passation de marché ou à l'exécution de ce dernier;
 - ❑ ils n'ont ni ne semblent raisonnablement avoir réellement ou potentiellement le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire aux fins de la présente offre ou de l'exécution du présent marché;
 - ❑ ils n'ont ni ne semblent raisonnablement avoir réellement ou potentiellement, que ce soit par voie directe ou par le biais de tierces parties qu'ils auraient en commun, aucun lien qui leur permettrait d'avoir accès à des informations indues ou confidentielles relatives à la procédure de passation et à l'exécution du présent marché, d'influer sur la passation et l'exécution de ce marché, ou d'influer sur les décisions de l'entité acheteuse concernant le processus de sélection suivi pour le présent appel d'offres ou durant l'exécution du marché;
 - ❑ ils n'ont pas soumissionné, ni ne semblent potentiellement ou raisonnablement devoir soumissionner, à plusieurs offres dans la présente procédure;
 - ❑ ils n'ont réellement ou potentiellement ni ne semblent raisonnablement avoir aucun lien professionnel ou familial avec un membre du conseil d'administration de l'entité acheteuse ou de son personnel, du Fonds ou de son personnel, ni avec nulle autre personne qui serait intervenue ou pourrait raisonnablement intervenir en quoi que ce soit, directement ou indirectement, i) dans l'élaboration du dossier d'appel d'offres, ii) dans processus de sélection pour l'attribution du présent marché, ou

iii) dans l'exécution dudit marché, à moins que le conflit réel, potentiel ou raisonnablement susceptible d'être perçu comme tel qui découlerait de ce lien ait été autorisé par le Fonds de manière explicite et écrite .

- ❑ [À remplir uniquement si les cases précédentes n'ont pas été cochées.]
 L'adjudicataire déclare ci-après l'existence de conflits d'intérêts réels, potentiels ou raisonnablement susceptibles d'être perçus comme tels qui pourraient affecter ou qui, aux yeux d'autrui, pourraient raisonnablement paraître mettre d'une quelconque manière en cause l'impartialité du processus de passation du marché, y compris la procédure de sélection et l'exécution du marché, étant entendu et admis qu'il sera laissé à l'entière discrétion du Fonds de prendre toute mesure qu'il estimerait souhaitable une fois ces éléments portés à sa connaissance: [Veuillez décrire en détail tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement susceptible d'être perçu comme tel, en précisant notamment sa nature et en indiquant le personnel, le ou les propriétaires, les mandataires, les sous-consultants, les sous-traitants, ou encore les partenaires du consortium ou de la coentreprise qui seraient concernés.]

- ❑ L'adjudicataire certifie qu'AUCUNE gratification, rémunération, commission, cadeau ou autre élément de valeur qui ne figure pas dans la soumission, n'a été remis ou versé ou ne sera remis ou versé dans le cadre de la présente procédure de passation de marché et du présent contrat.

OU

- ❑ [À remplir uniquement si la case précédente n'a pas été cochée.]

L'adjudicataire déclare que les gratifications, rémunérations, commissions, cadeaux ou autres éléments de valeur suivants ont été remis ou versés, ou seront remis ou versés, dans le cadre de la présente passation de marché et du présent contrat :

[Nom du bénéficiaire/adresse/date/motif/valeur]
[Nom du bénéficiaire/adresse/date/motif/valeur]

- ❑ L'adjudicataire accepte d'informer l'entité acheteuse de toute modification importante apportée au présent formulaire d'autocertification pendant toute la durée du contrat.

ANNEXE N° 10

Consultation N°43/2026
Elaboration des vidéos du projet IESS

DECLARATION SUR L'HONNEUR CONFIRMANT LE RESPECT DES POLITIQUES DU FIDA

Je soussigné …….. agissant en qualité de…… ……..……..……..…faisant élection de domicile à:……..……..…….

Déclare sur l'honneur, de respecter les Politiques du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations, et de sa Politique de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Fait à …… (Tunisie),

le ……

Cachet et Signature

ANNEXE N°11

Consultation N°43/2026

Elaboration des vidéos du projet IESS

SOUMISSION

Je soussigné : ……..……faisant élection de domicile à :..……..……agissant en qualité de ……..……..…..…..…de l'agence de production audiovisuelle / communication ……..……..……..... dont le siège social est à : ……
…..

Après avoir examiné toutes les pièces du dossier de la consultation N°43/2026, relative à « l'Elaboration de vidéos du projet IESS », dans les conditions prévues par le dossier de la consultation N°43/2026 qui entre dans le cadre de la convention projet **IESS/UTSS**.

Après m'être personnellement rendu compte de la nature des prestations à effectuer, et avoir apprécié de mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés des prestations à réaliser.

En vertu des pouvoirs à moi conférés, me soumet et m'engage à exécuter l'ensemble des prestations du marché, relatif à la réalisation des prestations ci-dessus indiquées objet de la consultation N°43/2026 et ce conformément aux conditions énoncées dans les TDRs et aux prix établis par moi-même pour chaque unité du bordereau des prix; pour les sommes totales de (en toutes lettres et en chiffres) :

Total de la soumission en HT :…..……
…….……
Je m'engage sur les termes de mon offre pour une période de **120 jours** à compter du jour suivant la date limite de remise des offres. L'offre continuera à m'engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période ou suite à une prorogation demandée par le CRSS Kairouan et acceptée de ma part. Le CRSS Kairouan se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte
n° : ……
Ouvert à la banque…….. ……..……au nom de……..……...……..……..

Fait à _____, le_____

Le soumissionnaire

Lu et approuvé

(Cachet, Signature, Nom et Qualité)

ANNEXE N° 12

Consultation N°43/2026
Elaboration de vidéos du projet IESS

BORDEREAU DES PRIX

Désignations	Quantité	P.U HT	P. TOTAL HT
L'Activité 1 (Film Documentaire) :			
Un film documentaire de 08 minutes en version originale et sous-titrée en français, avec voix off humaine : Le film en deux versions : HD haute résolution pour projection et HD haute résolution optimisée pour le web/réseaux sociaux.	1 film		
Des extraits courts (teasers) de 01 minute pour diffusion sur les réseaux sociaux.	2 teasers		
Un photo-book numérique de 20 pages au moins (format électronique téléchargeable et modifiable) avec photos de haute qualité, infographies et légendes explicatives en français et arabe	1 Photo-book		
Pour l'Activité 2 (Capsules Vidéos 2D) :			
Les quatre (4) capsules en haute résolution pour projection et utilisation web/réseaux sociaux en version originale et sous-titrée en français, avec voix off.	4 capsules		
Pour l'Activité 3 (Bandes dessinés et histoires pour enfants) :			
Quatre (4) vidéos bandes dessinées finalisées de 3 à 5 minutes, avec voix off IA claire et professionnelle ;	4 vidéos		

Contes imprimées et reliées, prêtes à distribuer aux enfants.	400 copies		
TOTAL HT			
REMISE			
Fodec (1%)			
TOTAL			

Arrêté le présent bordereau des prix à la somme de :

……. HT

Fait à ……..…. Le …/… /…..

Le soumissionnaire

Cachet et signature